

## PHOTOMONTAGE N°49 : VUE DEPUIS MÉNIENNÈRE



©An.Avel Energy 2020

Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

## PHOTOMONTAGE N°50 : VUE DEPUIS BIGNON ET LE GRAND REZÉ

### Données techniques du photomontage

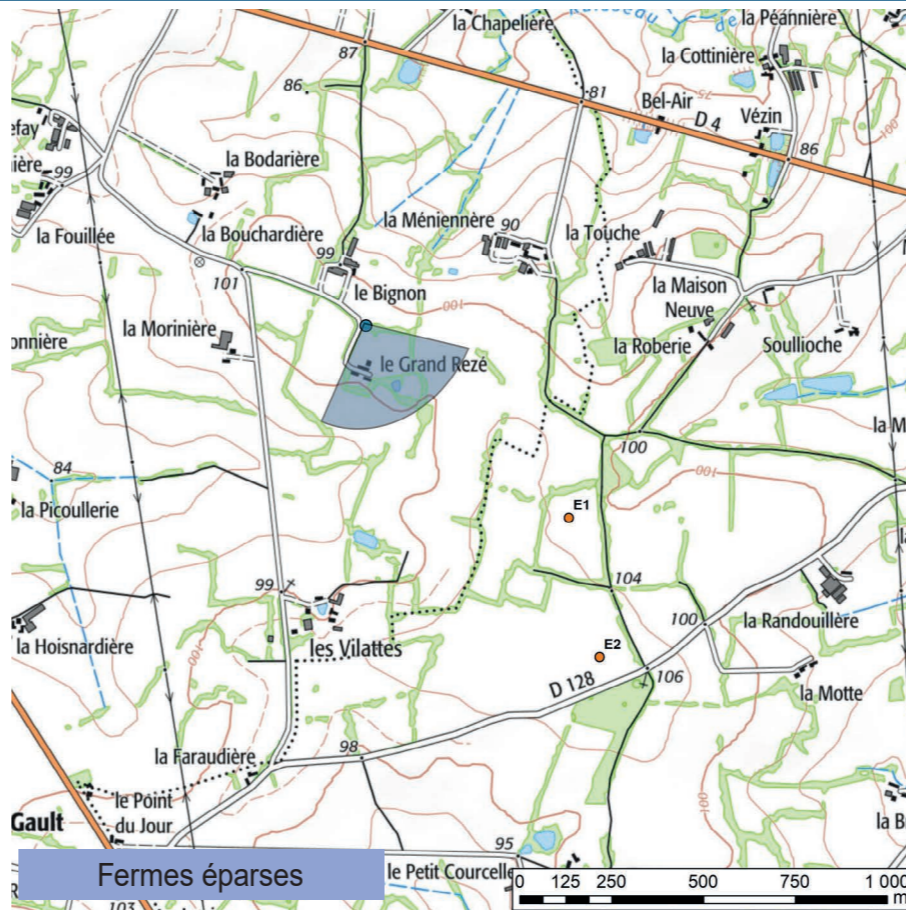
Coordonnées en L93		Alt. NGF	Date	Heure	Focale
x	y				
418625	6763611	103 m	12/04/2019	14:42	50mm
Azimut/Champ		Nbr d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	
156° / 100°		2/2	E1 / 761 m	E2 / 1 105 m	

### Commentaires

Les habitations et les fermes isolées du Bignon et du Grand Rezé sont implantées au cœur du plateau bocager du Haut Anjou entre Quelaines-Saint-Gault et Houssay. Elles sont entourées de cultures et de prairies délimitées par une trame bocagère dense. Depuis ce point de vue, sur le chemin d'accès entre les deux lieux-dits, les toitures des bâtiments du Grand Rezé se laissent apercevoir au-dessus de la cime des arbres.

**Le projet des Landes est visible, les deux éoliennes dépassent de la cime des arbres. Malgré leurs reculs de 700 mètres et 1 kilomètre, elles sont d'une hauteur apparente conséquente même si elles ne sont pas prégnantes. Elles modifient toutefois le rapport d'échelle existant en installant des nouveaux points d'appel et des verticalités dans ce paysage bocager à tendance horizontale. Cependant depuis les bâtiments en eux-mêmes, les perceptions seront limitées par les haies arborées qui les cernent.**

L'impact est fort mais ce point de vue est très peu fréquenté. Il ne concerne que les habitants du Grand Rezé.



Etat initial 100°



25°

50°

75°

100°

# PHOTOMONTAGE N°50 : VUE DEPUIS BIGNON ET LE GRAND REZÉ

-  PROJET EOLIEN DES LANDES
-  PARC EOLIEN EN SERVICE
-  PARC EOLIEN ACCORDÉ
-  PARC EOLIEN EN INSTRUCTION

Photomontages avec insertion des éoliennes



0° 25° 50° 75°

## PHOTOMONTAGE N°50 : VUE DEPUIS BIGNON ET LE GRAND REZÉ



Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

## PHOTOMONTAGE N°50 : VUE DEPUIS BIGNON ET LE GRAND REZÉ

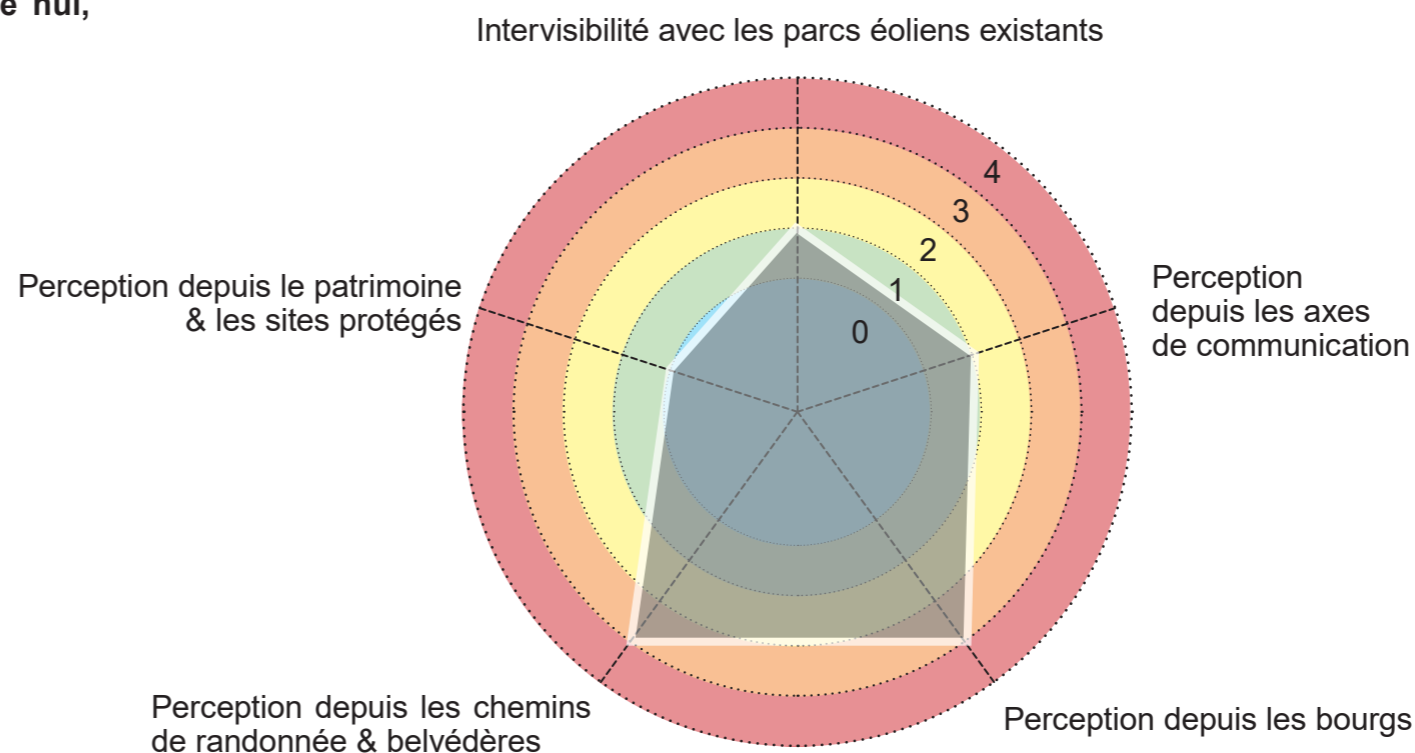
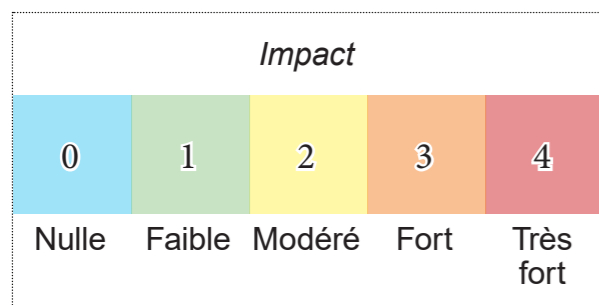


Vue 50 °. Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 45 cm (format A3)

## 6.1 Synthèse de l'analyse des impacts pour l'aire d'étude immédiate

THÉMATIQUES	IMPACTS	COMMENTAIRES
Inter-visibilité avec les parcs éoliens existants	1	Etant donné le faible contexte éolien à proximité du projet des Landes et la trame bocagère rythmant les hauteurs du plateau, le risque de covisibilité avec les parcs riverains et notamment les éoliennes de Quelaines est considérablement réduit. Le projet éolien ne sera que peu perceptible avec un autre parc depuis l'aire d'étude immédiate. Les impacts sont faibles.
Perception depuis les axes de communication	2	Le projet des Landes est perceptible depuis certains tronçons des routes de l'aire d'étude immédiate malgré la densité de la trame bocagère. Cette dernière dissimule en partie les futures éoliennes et notamment depuis les routes départementales D128 (n°40), D112 (n°41), D215 (n°43), D1 (n°47), D4 (n°48). Elles installent cependant de nouveaux points d'appel, les impacts sont donc globalement modérés. Par leur proximité et leur hauteur apparente élevée, ils sont cependant forts au niveau de la D128 (n°40).
Perception depuis les bourgs et les hameaux	3	Depuis le centre-bourg de Houssay, le front bâti délimite considérablement le champ visuel et masque le projet des Landes. Depuis ses entrées et ses sorties au niveau du plateau, le regard se porte loin au-dessus des parcelles cultivées. Le projet est ainsi visible en arrière-plan (n°38 et 39) et dessine de nouvelles verticalités même s'il est tronqué en partie par la topographie ou la végétation. Les futures éoliennes sont visibles également depuis les lieux-dits isolés sur les hauteurs du plateau, notamment depuis la Pannevaudière (n°37), le Petit Courcelle (n°44), Les Vilattes (n°46), la Méniennère (n°49) ou encore Le Bignon et le Grand Rezé (n°50). Les futures éoliennes ne sont pas prégnantes depuis ces lieux de vie mais les impacts sont toutefois modérés à forts.
Perception depuis les chemins de randonnée & belvédères	3	Des itinéraires de randonnée locale sillonnent l'aire d'étude immédiate. Depuis celui qui mène jusqu'à Houssay (n°36) ou celui de Saint-Sulpice (n°42), les éoliennes des Landes sont perceptibles partiellement au-dessus de la ligne d'horizon et de la végétation. En effet, la trame bocagère du plateau forme un masque visuel efficace depuis les chemins, mais lorsque des fenêtres visuelles se forment le projet dessine de nouveaux points d'appel. C'est le cas au niveau du sentier qui emprunte la D128 (n°40). Les impacts sont ainsi modérés à forts.
Perception et covisibilité : le patrimoine & les sites protégés	0	L'aire d'étude immédiate ne possède pas de monument historique, ni de site protégé. Les impacts sont nuls.

Les impacts sont négatifs, permanents et directs. Ils sont qualifiés de nul, faible, modéré, fort et très fort dans le tableau ci-dessus.



Les futures éoliennes des Landes sont en partie tronquées voire dissimulées par la végétation, très présente sur les hauteurs du plateau. Cependant des fenêtres visuelles se dessinent depuis les abords d'Houssay (photomontages n°38 et 39), depuis les chemins d'accès des lieux-dits (n°40, 44, 46, 49) ou depuis certains tronçons des routes départementales (n°47 et 48) ou des itinéraires de randonnée (n°40, 43, 46). Depuis ces derniers, le projet forme un nouvel point d'appel même si les éoliennes ne sont pas prégnantes.

L'impact depuis l'aire d'étude immédiate est donc très variable selon la localisation des points de vue et la présence des haies bocagères. Cependant il est globalement modéré à fort.









# 7 EFFETS CUMULÉS

## 7.1 Analyse des effets cumulés

L'impact paysager doit être étudié pour le projet des Landes, et pour son lien avec les autres parcs construits ou en projet. En effet, quelques fermes éoliennes, construites ou à venir, vont également s'ajouter au paysage, et elles aussi proposer une mutation de l'espace. Prendre en compte l'effet de chaque parc est nécessaire pour l'analyse, mais cette donnée n'est pas suffisante à l'échelle du grand paysage. Il est également nécessaire de travailler sur la relation visuelle entre les différents parcs pour comprendre l'impact réel du projet éolien.

Les calculs de saturation visuelle sont un premier élément d'analyse, qui permet de déterminer mathématiquement l'occupation de l'horizon et les respirations offertes au regard. Cet outil, aussi pertinent soit-il, a ses limites : il ne prend pas en compte les obstacles à la perception, ni les relations de hauteurs et d'organisation entre les parcs. Il s'agit d'une vue cartographique, qui doit être complétée avec la réalité de terrain. Cette réalité est rendue dans l'étude au moyen des photomontages.

Les commentaires des photomontages décrivent en partie les effets cumulés. Mais trois photomontages les plus représentatifs ont été choisis parmi les points de vue réalisés, en essayant de multiplier les situations et les rapports entre le projet des Landes et le reste du contexte éolien.

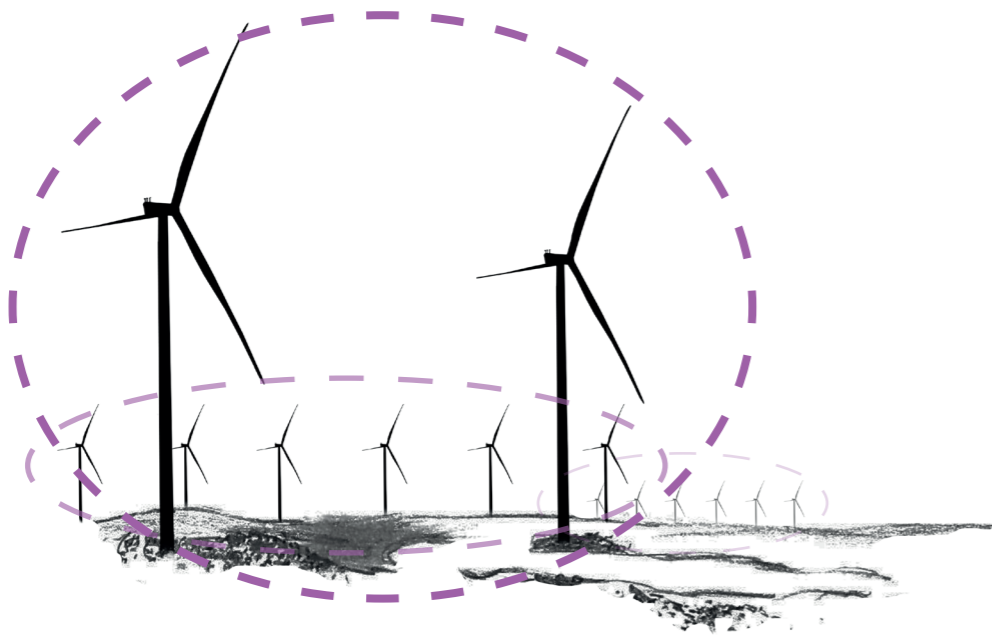
Celui-ci se compose au niveau de l'aire d'étude éloignée de la ferme éolienne de Cosse à l'ouest et des parcs accordés du pays de Flee, du haut Jaonnais au sud et celui de Gennes-Longuefuye à l'est.

Sur les photomontages suivants, les parcs construits sont représentés en bleu et le projet des Landes en orange.

Afin de prendre en compte de manière la plus précise possible les relations visuelles entre les différents parcs, 3 critères d'analyse vont être pris en compte : l'organisation de l'espace, le rapport d'échelle entre les parcs et l'occupation de l'horizon.

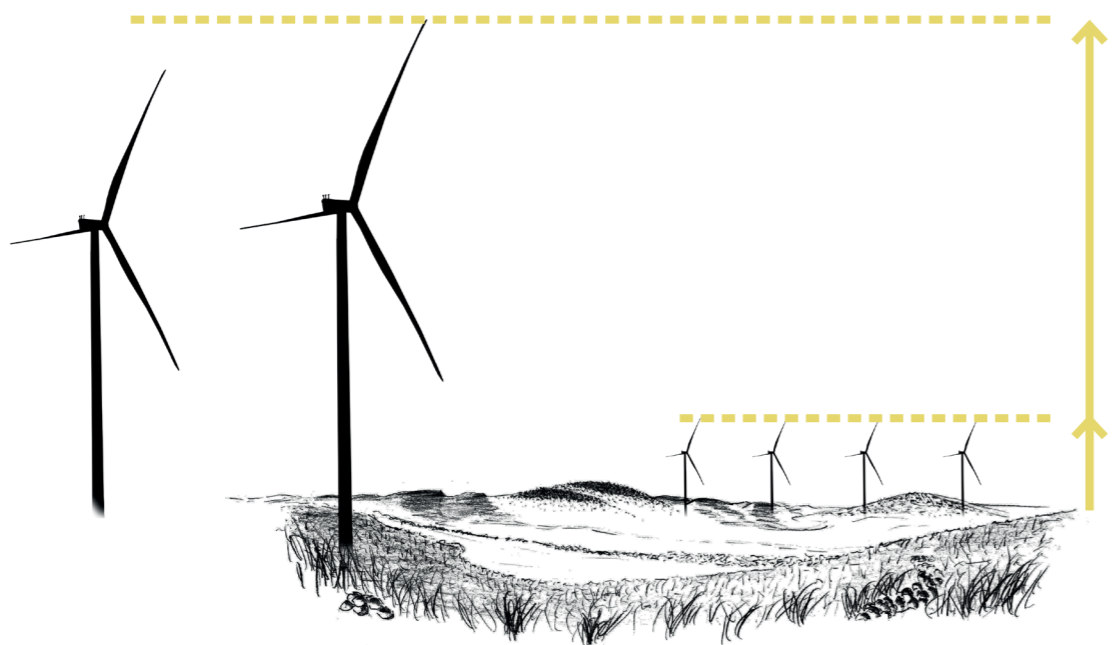
Points de vue sélectionnés pour les effets cumulés

NUMÉRO DE POINT DE VUE	COMMENTAIRE
AIRES D'ÉTUDE IMMÉDIATE, RAPPROCHÉE ET ÉLOIGNÉE	
13	Depuis les hauteurs d'Ahuillé
24	Depuis la Haute Clavrolière
28	Depuis le sentier de randonnée en sortie de Quelaines-Saint-Gault



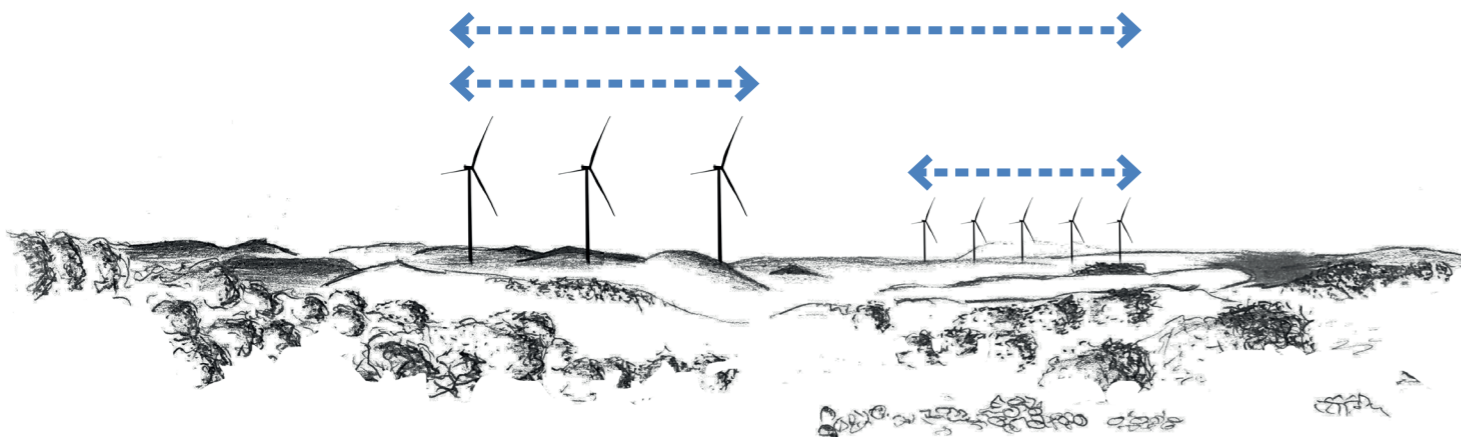
### Lisibilité, organisation de l'espace :

L'organisation de l'espace correspond à la manière dont les parcs sont positionnés par rapport aux autres et par rapport aux éléments du paysage. Il s'agit de déterminer si le projet éolien va venir perturber cet équilibre. Sont pris en compte dans ce critère l'espacement des parcs, leurs positions respectives sur l'horizon et éventuellement leurs superpositions. Les géométries sont également importantes, puisqu'elles vont générer un sentiment d'ordre si elles sont cohérentes entre elles, ou au contraire de désordre si elles présentent des différences frappantes.



### Rapport d'échelle :

Le rapport d'échelle désigne la taille relative des parcs entre eux. Ce critère a pour but de comprendre quels parcs vont dominer visuellement la scène, et donc quels parcs vont le plus attirer le regard. De plus, l'analyse s'intéressera également à la façon dont les parcs qui apparaissent petits s'intègrent vis-à-vis des parcs qui dominent la scène.



### Occupation de l'horizon

Critère lié à l'organisation de l'espace, le critère d'occupation de l'horizon permet de savoir si le projet éolien va venir compléter une ligne existante, s'ajouter à un espace où l'éolien est peu présent, ou au contraire s'inscrire sur un angle déjà occupé par un parc. La taille apparente du parc rentre aussi en ligne de compte : si les éoliennes viennent s'implanter sur un angle déjà occupé par un autre parc, l'impact sera différent en fonction des tailles apparentes des deux entités.

## Photomontage n°13 : Depuis les hauteurs d'Ahuillé

Depuis les hauteurs d'Ahuillé, les futures éoliennes des Landes seront perceptibles en arrière-plan, à partir de leurs nacelles. Leurs hauteurs apparentes sont réduites et comparables à celles de Quelaines, ainsi le motif éolien global est cohérent. Il est complété également par le projet de Gennes-Longuefuye où seules les pales dépassent de la cime des arbres.

Le projet des Landes ne modifiera donc aucunement le rapport d'échelle du contexte existant.

Effets cumulés faibles.

Erelia Mayenne





## Photomontage n°25 : Depuis la Haute Clavrolière

Depuis la Haute Clavrolière, sur les hauteurs du plateau bocager, le projet des Landes est perceptible avec ses deux éoliennes se superposant légèrement l'une sur l'autre. Etant donné leur éloignement, leurs hauteurs apparentes demeurent réduites. Elles sont toutefois supérieures aux aérogénérateurs de Quelaines, plus éloignés, de l'autre côté de la voirie et dissimulés en partie par la végétation. Le projet des Landes dessine donc de nouvelles verticalités dans ce paysage mais son nombre réduit à deux éoliennes ne perturbe pas la lecture du motif éolien existant et occupe également un angle d'occupation réduit sur l'horizon.

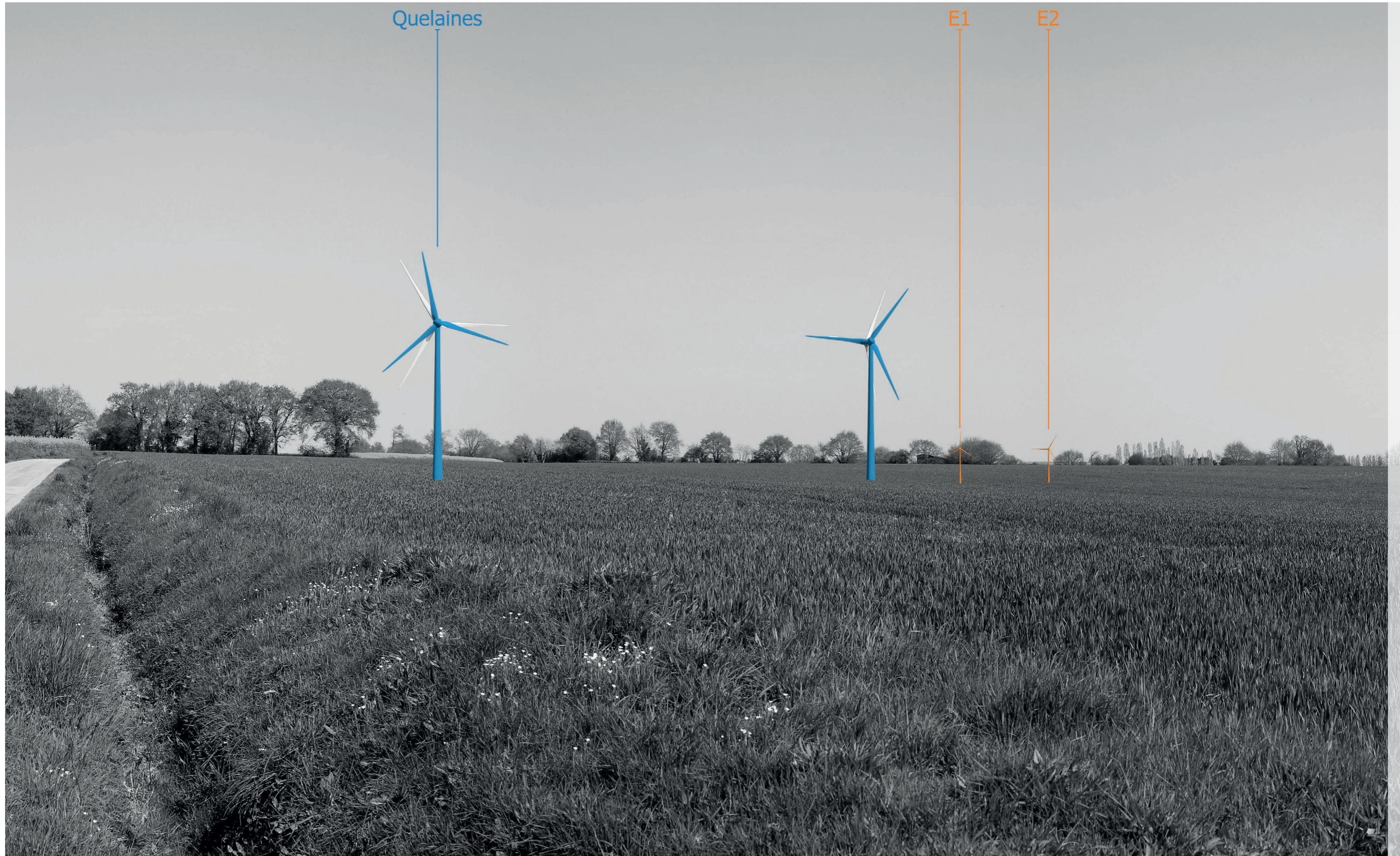
Effets cumulés faibles.

Quelaines





Photomontage n°28 : Depuis le chemin de randonnée en sortie de Quelaines-Saint-Gault





Depuis le sentier de randonnée en sortie de Quelaines-Saint-Gault, le projet des Landes sera visible partiellement, dissimulé par la topographie et la végétation. En effet, seuls les rotors des deux éoliennes dépasseront de la ligne d'horizon. Ils auront une hauteur apparente nettement réduite par rapport aux éoliennes de Quelaines qui s'élèvent à proximité. Toutefois, étant donné leur nombre réduit et équivalent d'aérogénérateurs, l'identité du motif éolien est conservé et il occupe de faibles angles d'occupation sur l'horizon.

Effets cumulés faibles.





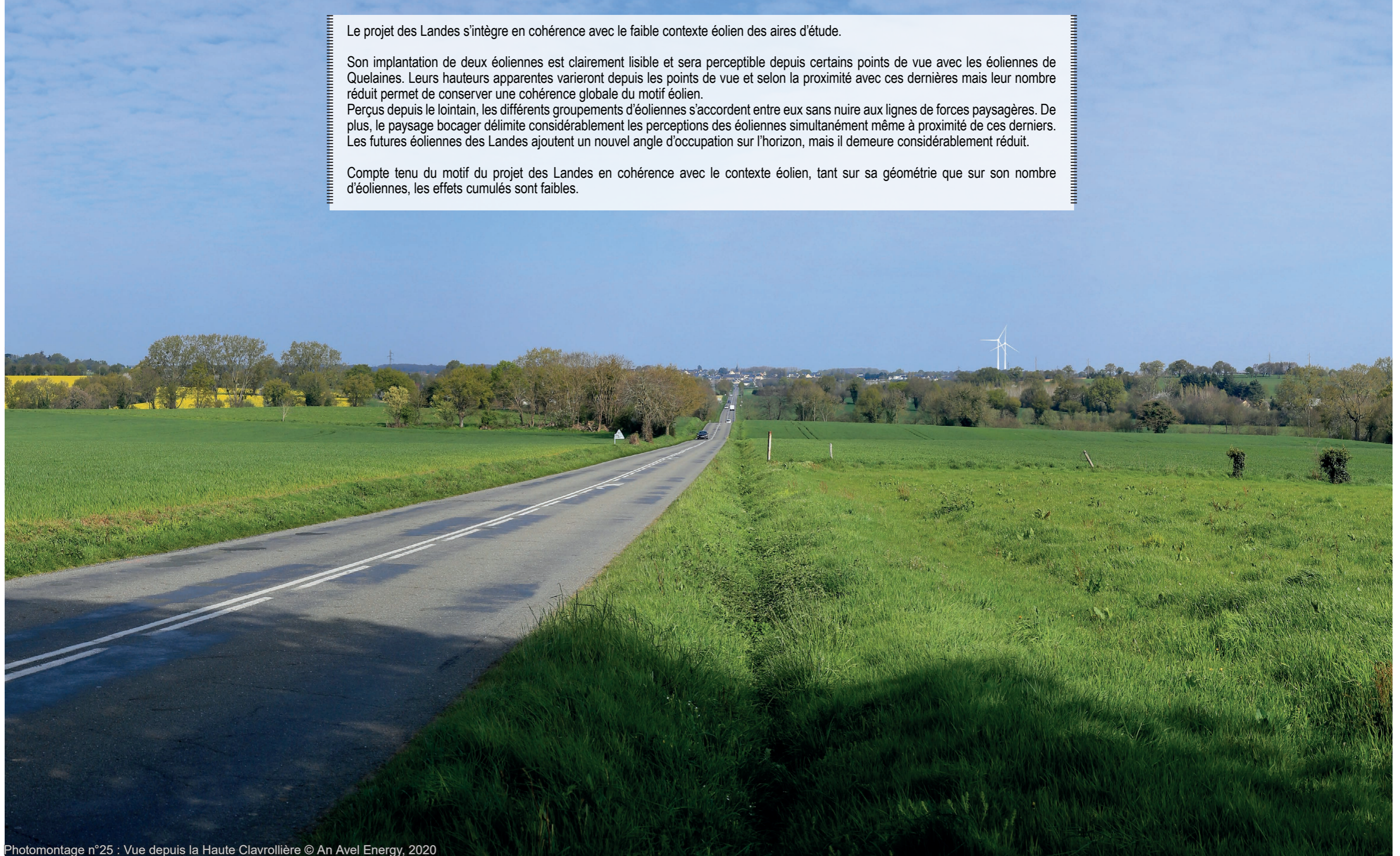
# 8 SYNTHÈSE DES EFFETS CUMULÉS DU PROJET SUR LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Le projet des Landes s'intègre en cohérence avec le faible contexte éolien des aires d'étude.

Son implantation de deux éoliennes est clairement lisible et sera perceptible depuis certains points de vue avec les éoliennes de Quelaines. Leurs hauteurs apparentes varieront depuis les points de vue et selon la proximité avec ces dernières mais leur nombre réduit permet de conserver une cohérence globale du motif éolien.

Perçus depuis le lointain, les différents groupements d'éoliennes s'accordent entre eux sans nuire aux lignes de forces paysagères. De plus, le paysage bocager délimite considérablement les perceptions des éoliennes simultanément même à proximité de ces derniers. Les futures éoliennes des Landes ajoutent un nouvel angle d'occupation sur l'horizon, mais il demeure considérablement réduit.

Compte tenu du motif du projet des Landes en cohérence avec le contexte éolien, tant sur sa géométrie que sur son nombre d'éoliennes, les effets cumulés sont faibles.





A wide landscape view of a green field under a cloudy sky. In the distance, a castle is visible on the horizon. The foreground is filled with green grass and some brown, dried-up plants. The sky is overcast and grey.

# 9 FOCUS SUR LE CHÂTEAU DE LA RONGÈRE ET SON JARDIN



## 9.1 Perceptions depuis le château de la Rongère et son jardin

Les abords immédiats du château et son jardin sont illustrés par de nombreux photomontages. Le château n'entretient aucune relation visuelle directe avec le projet des Landes, et il en sera de même pour son jardin depuis de nombreuses positions. En effet, l'éloignement ajouté à la topographie ondulée du territoire réduit les perceptions des potentielles éoliennes. De plus, les masques visuels des premiers plans et notamment la végétation très présente délimitent considérablement le champ visuel. Le photomontage suivant (n°18B) en est un exemple. Toutefois, le projet des Landes sera visible uniquement depuis l'extrémité ouest du jardin, au bout de la perspective de l'allée où une fenêtre visuelle vers le plateau se dessine à travers une ouverture du mur d'enceinte. Cette visibilité sera toutefois modifiée en fonction de la culture mise en place sur la parcelle agricole voisine. La perception partielle des éoliennes du projet est représentée par le photomontage n°18D avec son effet le plus impactant (culture basse), repris aux pages suivantes.

L'impact est donc globalement nul, voire ponctuellement faible à modéré en ce qui concerne ce patrimoine et ses intervisibilités avec le projet des Landes.

Positionné sur les coteaux ouest de la Mayenne, le monument s'aperçoit ponctuellement depuis la rive opposée. Des covisibilités partielles existent donc entre le château et le projet éolien des Landes en arrière-plan. Ces dernières sont illustrées précédemment par le biais des photomontages (n°18E, 18F et 18G) mais elles seront précisées et évaluées davantage dans cette partie.



Fig. 193 : Le château de la Rongère (AnAvel)

## PHOTOMONTAGE N°18B : VUE DEPUIS LES JARDINS DU CHÂTEAU DE LA RONGÈRE

### Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93		Alt. NGF	Date	Heure	Focale
X	Y				
422371	6762907	60 m	05/04/2018	11:02	46mm
Azimut/Champ		Nbr d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	
293° / 100°		0/2	E2 / 3 118 m	E1 / 3 201 m	

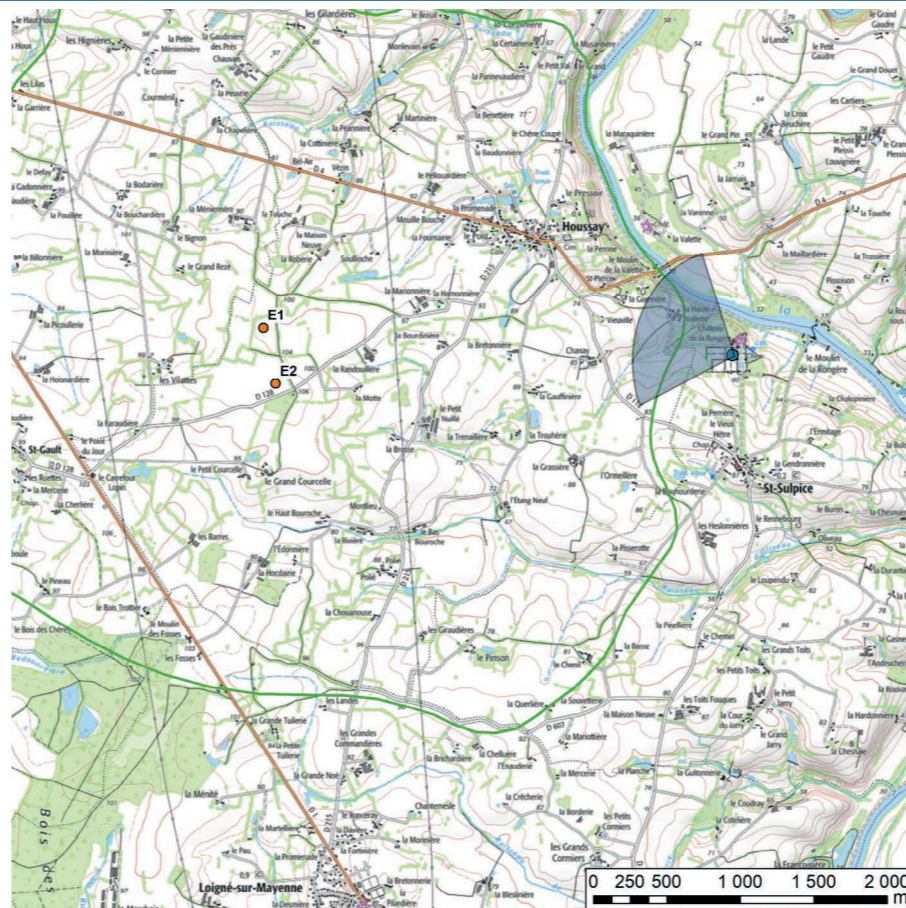
### Commentaires

Le Château de la Rongère, bâtiment classé sur la liste des monuments historiques, se situe sur la rive sud de la Mayenne. Légèrement encaissé, il est également cerné d'épais boisements depuis certains côtés. Ainsi, depuis son jardin les boisements qui accompagnent et bordent la Mayenne, se laissent découvrir au-dessus du mur de clôture et délimitent considérablement le champ visuel. La scène est également rythmée par les épais conifères taillés et alignés.

**Le projet des Landes n'est pas visible depuis le jardin du château. Il se situe en-dessous de la ligne de crête et derrière la végétation. Les futures éoliennes ne seront aucunement perceptible depuis le bassin en position centrale du jardin.**

L'impact est ainsi nul.

Ouverture au public du 1er juin au 30 septembre



Etat initial 100°

25°

50°

75°

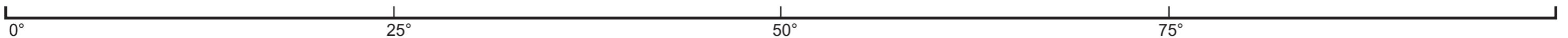
100°



# PHOTOMONTAGE N°18B : VUE DEPUIS LES JARDINS DU CHÂTEAU DE LA RONGÈRE

-  PROJET EOLIEN DES LANDES
-  PARC EOLIEN EN SERVICE
-  PARC EOLIEN ACCORDÉ
-  PARC EOLIEN EN INSTRUCTION

Photomontages avec insertion des éoliennes



# PHOTOMONTAGE N°18D : VUE DEPUIS LES JARDINS DU CHÂTEAU DE LA RONGÈRE

## Données techniques du photomontage

Coordonnées en L93		Alt. NGF	Date	Heure	Focale
x	y				
422208	6762913	68 m	03/12/2020	12:03	45mm
Azimut/Champ		Nbr d'éoliennes visibles	Eolienne la plus proche	Eolienne la plus éloignée	
261° / 100°		2/2	E2 / 2 950 m	E1 / 3 031 m	

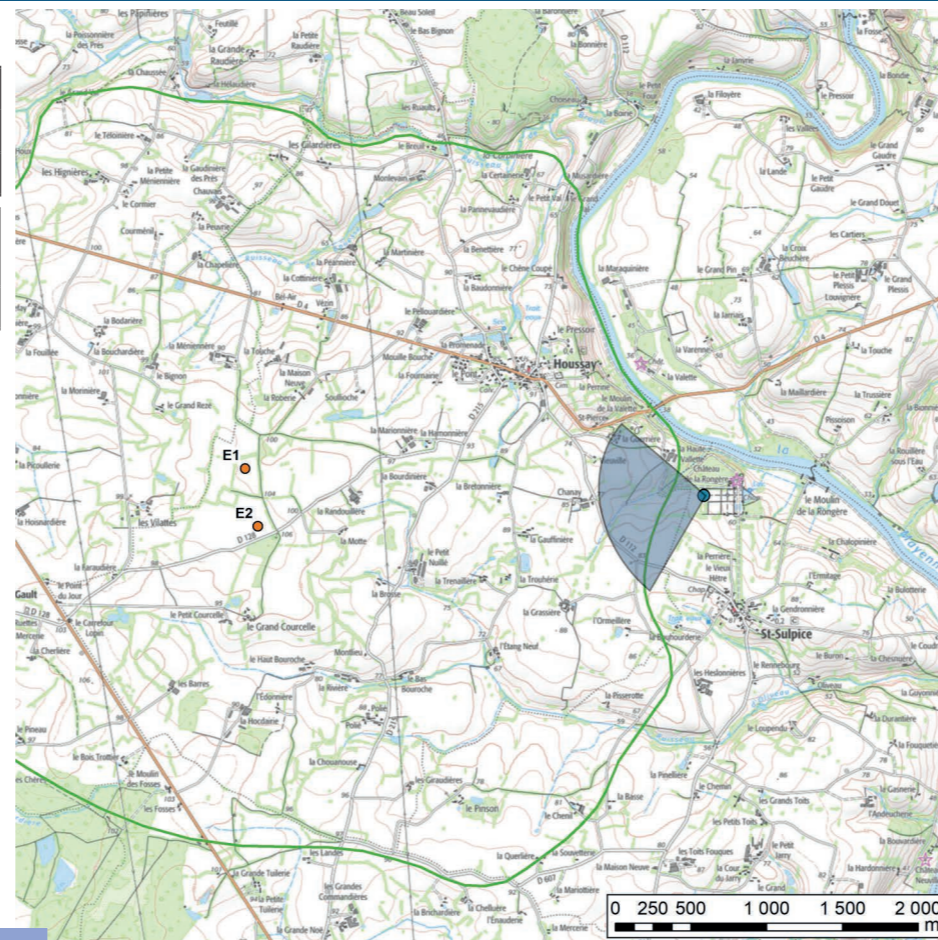
## Commentaires

Le Château de la Rongère, bâtiment classé sur la liste des monuments historiques, se situe sur la rive sud de la Mayenne. La topographie de la vallée délimite considérablement le champ visuel depuis ce patrimoine et son jardin. Toutefois, depuis l'extrémité ouest de ce dernier, une fenêtre visuelle se dessine en direction du plateau bocager. Elle est toutefois cadrée par le mur d'enceinte, l'alignement d'arbre au premier plan puis par la cime des boisements de la vallée au-delà.

Le projet des Landes est visible partiellement depuis ce point de vue. Les futures éoliennes sont tronquées à mi-mat par la topographie. Les rotors dépassent donc de la ligne de crête d'une faible hauteur apparente étant donné leur éloignement à 3 kilomètres environ. De plus, le projet ne se découvrira que depuis cet axe précisément, le mur d'enceinte sinon le dissimulera totalement. Depuis le centre du jardin et les abords du château en contrebas, il n'est aucunement perceptible se situant en-dessous de la ligne de crête. Les visibilitées des futures éoliennes sont ainsi ponctuelles vis-à-vis de ce patrimoine et ne concernent donc que ce point de vue.

L'impact est faible.

Ouverture au public du 1er juin au 30 septembre



# PHOTOMONTAGE N°18D : VUE DEPUIS LES JARDINS DU CHÂTEAU DE LA RONGÈRE

-  PROJET EOLIEN DES LANDES
-  PARC EOLIEN EN SERVICE
-  PARC EOLIEN ACCORDÉ
-  PARC EOLIEN EN INSTRUCTION

Photomontages avec insertion des éoliennes

